



## Terme important pour le contrat de famille d'accueil

Information importante : ceci n'est pas le contrat pour devenir famille d'accueil. Le vrai contrat vous sera envoyé si vous êtes une famille sélectionnée pour devenir famille d'accueil.

Ce document est simplement à titre informatif pour les personnes intéressées à devenir famille d'accueil. Ici vous allez trouver toutes les informations dont vous avez besoin de savoir avant de remplir un formulaire pour devenir famille d'accueil. Toutes les obligations de l'éleveur et de la famille sont mentionnées ici. Si vous avez le moindre questionnement, veuillez m'envoyer vos commentaires et vos interrogations via la formulation dans la section j'ai des questionnements.

Brève description du programme de famille d'accueil.

Ce programme est fait pour les familles qui souhaitent un chien de race sans avoir déboursé pour les frais d'adoption pour un chien. Cependant, devenir famille d'accueil comprend beaucoup plus de directives que ce que vous souhaitez adopter. Vos obligations seront mentionnées plus loin. Le chien en question est présélectionné par l'éleveur pour avoir le meilleur chien dans le but de faire partie de son élevage dans le futur. Le propriétaire du chien en famille d'accueil est (nom de l'élevage) et ce jusqu'à la retraite du chien, qui sera décidée par le standard de la race et par l'éleveur de l'animal. L'objectif d'offrir le programme de famille d'accueil est d'avoir le plus possible de reproducteur dans le but de conserver le plus possible les reproducteurs en leur faisant faire le moins de portée possible durant la vie. Ainsi que d'offrir une belle vie dans un milieu familial, chaleureux et bienveillant au chien. Ce que nous recherchons, c'est des familles qui vont vouloir garder le chien avec eux tout au long de sa vie. Les seuls moments que le chien devra quitter son domicile seront pour les compétitions, les tests de santé, les accouplements, la mise à base jusqu'au départ de chiot. Le chien ne sera pas reproduit avant ses 2 ans et après avoir passé tous ses tests de santé. Si par malheur le chien n'est pas admissible au programme d'élevage, alors le chien sera vendu en 1<sup>er</sup> lieu à la famille à 50% du prix initial.

Les obligations de la famille

- ✦ Prendre soin de son animal sans abusé mesure correctrice violente ou abusante
- ✦ L'éleveur peut prévoir un accouplement au moment de son choix
- ✦ L'animal doit vivre dans un environnement sain et confortable.
- ✦ La famille s'engage à donner la nourriture recommandée par l'éleveur
- ✦ La famille ne doit pas donner de nourriture de table à l'animal
- ✦ La famille s'engage à surveiller le poids de son animal pour pas qu'il souffre d'obésité
- ✦ La famille doit suivre des cours en éducation canine

- ✦ La famille accepte que le chien reste chez l'éleveur le temps que celui-ci finissent son championnat (l'été)
- ✦ La famille doit faire le suivie vétérinaire annuel et suivre les recommandations du médecin vétérinaire suivie par leur animal.
- ✦ La famille doit rapporter le chien chez l'éleveur au moment de l'accouplement
- ✦ Assuré que la femelle en chaleur ne sera pas en contact avec un male non castré
- ✦ Venir au domicile de l'éleveur quelque fois par année pour que le chien se sente bien en notre présence.
- ✦ Contacter l'éleveur si vous changer d'adresse
- ✦ Informé l'éleveur si l'animal est malade ou est blesser.
- ✦ **La famille ne doit jamais** abandonner le chien dans un refuge ou vendre le chien a un tiers, le chien est la propriété de Norraska et ce jusqu'à sa retraite. Si nous ne pouvez plus le garder contacté l'éleveur il prendra le relevé.
- ✦ **Il est interdit** que la famille stérilise l'animal
- ✦ **La famille a l'interdiction** d'accoupler comme bon leur semble l'animal en famille d'accueille

#### Les conséquences

- Accouplement souhaiter ou indésirable la famille devra une compensation de 9000\$ a l'éleveur
- Si la famille vend les chiots à son profit ils devraient une compensation de 5000\$ par chiots
- Si la famille vend le chien placer en famille d'accueil une compensation de 9000\$ sevrails être verser à l'éleveur
- Si l'animal se fait stériliser la famille devra une compensation de 9000\$ a l'éleveur

L'éleveur n'est pas responsable de tout dommage corporel ou matériel causer pas l'animal pendant le temps qu'il est dans sa famille d'accueil.

#### L'éleveur

- ✦ Les frais des tests reliev au programme de l'élevage seront au frais de l'éleveur
- ✦ Payer les frais de stérilisation une fois la retraite du chien atteint et remettre à la famille le chien comme seul propriétaire.
- ✦ Ne pas remettre l'animal avant 8 semaines de vie avec son carnet de santé et ses premiers vaccins.
- ✦ Informer la famille le plutôt possible pour tout compétition, examen, accouplement.

